Conseil municipal du 25 août 2023 - La Baule-Escoublac

Le Conseil municipal de La Baule-Escoublac est formé de 33 conseillers municipaux élus en 2020 pour un mandat de 6 ans.
Il est composé du Maire, M. Franck LOUVRIER, de 7 adjoints, de 17 conseillers municipaux et 8 conseillers municipaux d'opposition.

Ordre du jour :

1. Approbation de la convention avec le Comité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour le relais de la flamme olympique
2. Approbation de la convention pour le relais de la flamme olympique avec les villes traversées
3. Approbation de l'avenant au contrat de délégation de service public portant sur la restauration municipale avec la SPL Restauration Presqu'île
4. Autorisation donnée au Préfet de soumettre à enquête publique unique le dossier relatif à la promenade de mer, au titre du permis d'aménager et de la demande de concession du domaine public maritime.
5. Cession après déclassement du domaine public d'un délaissé communal d'environ 90 m2, impasse du Puits
6. Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de Madame Miléna Surreau
7. Approbation de subventions au profit d'associations
8. Approbation d'une subvention au profit du festival de la fiction et documentaire du film politique
9. Approbation du règlement d'attribution des subventions communales versées aux associations de la ville de La Baule-Escoublac
10. Tableau des effectifs au 1er septembre 2023

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75